

New Europe College Yearbook 2004-2005



CĂTĂLIN AVRAMESCU
CĂTĂLIN CREȚU
ANCA GHEAUȘ
ADRIAN HATOS
ANDREEA IANCU
ALEXANDRA IONESCU
BOGDAN MINCĂ
MIHAELA MUNTEANU
ALIN TAT
FLORIN ȚURCANU

Editor: Irina Vainovski-Mihai

Copyright © 2009 – New Europe College

ISSN 1584-0298

NEW EUROPE COLLEGE

Str. Plantelor 21

023971 Bucharest

Romania

www.nec.ro

Tel. (+4) 021 327.00.35, Fax (+4) 021 327.07.74

E-mail: nec@nec.ro



ALEXANDRA IONESCU

Née en 1975 à Bucarest

Docteur en philosophie, l'Université de Bucarest (2000)

Doctorante de l'Institut d'Études Politiques de Paris

Projet doctoral : *Du Parti-Etat à l'État des partis. Nature et fonctions des partis politiques postcommunistes*

Maître de conférences, Faculté de Sciences Politiques, Université de Bucarest

Allocataire de recherche, Institut d'Études Politiques de Paris (2001-2004)

Participante à des conférences et colloques internationaux en France, Belgique, Italie, Etats-Unis, Suède, Allemagne, République Tchèque, Bulgarie

Livre :

Le bien commun et ses doubles. Deux rencontres roumaines entre éthique et politique, Editions de l'Université de Bucarest, 2001

PENSÉE ET PRATIQUE D'UNE AUTORITÉ RÉVOLUTIONNAIRE L'EFFONDREMENT DU COMMUNISME EN ROUMANIE

Le postcommunisme a-t-il proposé une nouvelle manière de penser l'autorité politique ? La réponse devrait être, en principe, positive. L'épuisement historique des systèmes politiques inspirés du modèle soviétique ouvrait la porte à des expériences politiques qui se réclamaient toutes d'une nature radicalement différente, même si cette nature était au début imparfaitement et incomplètement actualisée par les régimes dits de transition.

La question n'a d'histoire que l'apparence. En revanche, elle a la vocation d'interroger les ressorts d'intelligibilité du politique de l'après-communisme. En effet, quinze ans après la chute du communisme, la transition et le postcommunisme sont déjà et presque en totalité évacués du vocabulaire de l'Europe Centrale et Orientale, tandis que l'expression même d'« Europe Centrale et Orientale », porteuse d'une généalogie politique pesante, s'est effacée au profit de celle d'« Europe », strictement ordonné au présent et à l'avenir. Le socialisme d'Etat, en tant que repère historique marquant la vie des sociétés anciennement communistes, a été disloqué dans les lexiques officiels par la référence à l'Europe. Est-ce une autre manière de prononcer un vœu commun selon lequel le projet politique de l'Union Européenne serait plus significatif pour la compréhension de l'existence politique de ces sociétés que l'empreinte d'un demi-siècle de pratique soutenue et à la fois diverse du modèle soviétique et du projet politique léniniste ? Le passé communiste et son projet politique ont-ils pour autant perdu leur pertinence heuristique ?

Les anciens pays socialistes de l'Est européen ont aménagé différemment leurs divorces historiques des régimes qu'ils avaient

construits, consolidés, renforcés ou réformés durant le demi-siècle ayant suivi la Deuxième Guerre mondiale. Depuis, nombreuses furent les études s'appliquant à expliquer cette diversité relative des stratégies de sortie du communisme, en mettant au travail les perspectives et les outillages théoriques fournis par les sciences sociales.

Si la Pologne forgera le modèle le plus raffiné de démantèlement négocié de son régime de type communiste, si la Tchécoslovaquie a inspiré le jeu de mots « révolution de velours », la Roumanie offrit à ses propres citoyens, ainsi qu'à une Europe dont les yeux étaient rivés sur elle, l'image d'un effondrement du communisme qui revêtait l'habit de la chute dramatique, rapide, radicale et sanglante d'un régime qui, au-delà de l'unanimité qu'avait fait sa rigidité et son caractère oppressif, avait reçu des qualifications variées : totalitarisme à tendances sultanesques¹, stalinisme national², voire despotisme asiatique *sui generis*³. Dès lors, la fin du communisme roumain reçut le nom de « Révolution de Décembre », à la foi célébrée et contestée par sa postérité, tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur du pays.

Au-delà de la diversité des voies de sortie du communisme⁴, au-delà du caractère pacifique ou non de la déposition des anciens systèmes, l'effondrement des régimes de type soviétique de l'Est européen souleva dès le début une double question. D'une part, la façon dont les divorces politiques avaient été organisés permettait-elle que ces phénomènes historiques soient inclus dans la catégorie conceptuelle de la révolution ? D'autre part, en quelle mesure les acteurs visibles de ces phénomènes historiques avaient-ils l'impression et la conviction de participer à des moments révolutionnaires et d'en être les artisans tout aussi révolutionnaires ?

La première question reçut, immanquablement, une double réponse. Suivant leurs perspectives théoriques et méthodologiques assumées, les différents auteurs acceptèrent ou refusèrent l'inclusion des effondrements du communisme dans la case conceptuelle de la révolution. Effectivement, la construction du concept de « révolution » est une matière qui a sans cesse fait objet de débat⁵. Certes, la chute des régimes communistes se plie mal aux rigueurs de la connotation que Theda Skocpol forge pour la « révolution sociale ». Récupérant un patrimoine problématique et critique de souche marxiste, elle conçoit ces révolutions sociales comme des

« moments rares et significatifs (...), des transformations rapides et radicales de l'Etat et de la structure de classe des sociétés... accompagnées et, en partie, portées par des révoltes à caractère de classe venues d'en bas... [distinctes] des autres types de conflits et processus de transformation, avant tout, par la combinaison de deux coïncidences : la coïncidence entre le changement structurel sociétal et la révolte de classe et la coïncidence entre la transformation politique et la transformation sociale »⁶.

De surcroît, les « révolutions sociales » seraient porteuses d'un effet de démonstration déployé à l'échelle internationale qui les pourvoirait d'un caractère historique mondial. La connotation conceptuelle en est vraiment trop serrée pour contenir pertinemment le démantèlement des systèmes engendrés par le modèle léniniste. Si l'impact international de l'écroulement du bloc soviétique fut fort et irréfutable, portant ses conséquences à la fois sur la géographie bipolaire des rapports de pouvoir au sein de l'espace mondial, que sur la stabilité et l'économie interne des mouvements et formations politiques d'inspiration communistes du monde entier, la dynamique propre à ce phénomène historique n'engendra pas véritablement un effet fondateur de démonstration, à la manière de la Révolution Française ou de la Révolution bolchevique, ni ne correspondit pas non plus aux critères de structure, institutionnelle et sociale, de rapidité et de profondeur, posés par le concept de « révolution sociale ». A rester dans les catégories construites par Theda Sckocpol, il s'est agit tout au plus de « révolutions politiques », types différents et plus modestes d'organisation du changement qui « transforment les structures étatiques, sans pour autant toucher aux structures sociales, et qui ne s'accomplissent pas nécessairement à travers le conflit de classe »⁷. La désagrégation des systèmes d'inspiration soviétique signifia d'une part le démantèlement d'une structure de pouvoir propre au projet léniniste, celle du Parti-Etat et, d'autre part – et à titre de corollaire – la réorganisation des principes fondateurs des régimes politiques dans les anciens pays communistes, de même que de leur politiques en matière sociale, économique, culturelle, etc. Ce fut véritablement ce tournant proprement politique qui enclencha par la suite des mutations, elles aussi de portée variable selon le cas, au niveau de l'ensemble de la société.

En revanche, Charles Tilly, tout en constatant l'impossibilité de construire un modèle unanimement acceptable de la « révolution » et la complexité accablante de ce type de phénomènes historiques, choisit explicitement une définition plus ample et plus compréhensive pour ses

analyses étendues sur la longue durée. Pour lui, la révolution serait un « transfert par la force du pouvoir d'Etat durant lequel deux ou plusieurs groupes distincts d'adversaires énoncent des revendications incompatibles quant au contrôle de l'Etat, tandis qu'une partie significative de la population appuie les revendications de chaque groupe »⁸. Cette définition, Charles Tilly s'applique à la décomposer en deux éléments : la « situation révolutionnaire » et les « conséquences révolutionnaires ». D'une part, la « situation révolutionnaire » serait une situation de « souveraineté multiple », engendrée par la convergence de trois causes : la formation de groupes contestataires, porteurs de revendications réciproquement exclusives sur le contrôle de l'Etat ; l'adhésion d'un segment significatif de la population à ces revendications ; l'incapacité et le refus des dirigeants en place de supprimer les contestataires⁹. Les conséquences révolutionnaires, quant à elles, seraient portées par le transfert du pouvoir de ceux qui l'exerçaient avant l'émergence de la situation de souveraineté multiple vers un nouveau groupe ou une nouvelle coalition¹⁰. C'est au moyen de cet outillage analytique que Charles Tilly traite des secousses politiques et sociales dont les pays de l'Europe firent l'expérience de la fin du XV^{ème} siècle jusqu'à présent. C'est toujours à l'aide de ce dispositif d'analyse qu'il essaya de rendre la question du caractère révolutionnaire de la période 1989-1991 « moins compliquée qu'elle n'en a l'air »¹¹, en synthétisant ses réponses dans un tableau capable de surprendre la diversité des cas¹².

<i>Pays</i>	<i>Situation révolutionnaire ?</i>	<i>Conséquences révolutionnaires ?</i>	<i>Révolution ?</i>
Albanie	marginale	Oui	marginale
Bulgarie	marginale	Marginale	marginale
Tchécoslovaquie	oui	Oui	oui
Allemagne de l'Est	oui	Oui	oui
Yougoslavie	oui	Oui	oui
Pologne	marginale	Oui	marginale
Roumanie	oui	Contestable	contestable
Hongrie	oui	Incertaines	incertaine
Union Soviétique	oui	Oui	oui

Nonobstant la simplicité persuasive de cette mise en schéma, les qualificatifs que l'auteur attribue à chaque pays selon les critères posés ne mesurent pas nécessairement les éléments les plus significatifs des systèmes forgés sur le modèle léniniste. S'ils se focalisent sur la question de la « souveraineté multiple », sur le conflit entre groupes adverses et incompatibles, sur le transfert du pouvoir, voire sur l'effondrement de l'unité de souveraineté – comme ce fut le cas en Allemagne de l'Est, en Union Soviétique, en Yougoslavie ou en Tchécoslovaquie –, ils ne se proposent pas en premier lieu d'évaluer la profondeur et les voies de la destitution du principe structurel et fonctionnel de ces systèmes, à savoir l'emprise programmatique et pratique du Parti sur l'État.

Par ailleurs, la perspective explicative du conflit politique, fondée sur l'existence d'acteurs qui se situent sur des positions d'adversité – radicalement ou relativement incompatible –, sert non seulement à inscrire le moment 1989-1991 dans une multitude discrète de révolutions européennes, à la manière de Charles Tilly. Egalement, elle fut mise au travail afin de rendre compte des particularités inédites de ce phénomène historique, conduisant vers des conclusions différentes, sinon contraires à celles déjà notées. En effet, certaines hypothèses explicatives avancées à l'égard des révolutions anticommunistes s'appliquent à dégager ce qu'elles prennent pour un trait saillant partagé avec des exceptions mineures par tous les éléments du tableau : à l'Est de l'Europe, à la différence des précédentes cassures historiques d'ampleur et signification comparable, l'effondrements du communisme n'aurait pas été le produit des agents et des agendas révolutionnaires, mais, en règle générale, il aurait produit lui-même, au fur et à mesure de sa mise en acte, ses agents et ses programmes¹³. De surcroît, cette inflexion historico-politique ne fut pas toujours l'instant d'un simple transfert de pouvoir parachevant une situation de « souveraineté multiple ». Elle fut aussi vue comme le site d'un transfert de légitimité entre adversaires historiques jusque là radicalement incompatible et mutuellement exclusifs. Au-delà de la diversité de situations – qui a d'ailleurs suscité des études appliquées sur les particularité des cas pris en compte¹⁴ – Georges Mink et Jean-Charles Szurek ont décelé au travers des négociations des tables rondes des stratégies des parties prenantes dont tous les fruits ne se sont pas laissés percevoir sur le champs. Entendues, surtout pour ce qui est des cas polonais et hongrois, comme « institutionnalisation du compromis entre les communistes et l'opposition »¹⁵, les tables rondes ne furent pas uniquement des lieux de réaménagement ou de déménagement des régimes

communistes. Elles auraient été aussi, moins par leur contenu et leurs résultats que par leur statut et par ce qu'elles représentent – rencontre entre parties qui s'envisageaient réciproquement mieux dans une relation ami/ennemi que dans une relation liant les interlocuteurs dans le dialogue – , le lieu des échanges implicites portant sur le statut politique et symbolique des partenaires :

« à la table se sont assis deux groupes en situation délicate avec leur légitimité respective : les communistes qui, prétendant jusque-là représenter les intérêts de toute la société, faisaient éclater au grand jour leur illégitimité par le fait même de 'devoir négocier'; et leurs adversaires, qui n'avait de mandat de 'personne', aucun suffrage n'ayant pu être sollicité pour les déléguer aux pourparlers, et qui se savaient pourtant implicitement 'sur-légitimés' »¹⁶.

Si les perspectives centrées sur les configurations stratégiques et structurelles des transformations politiques et sociales n'arrivent pas à se mettre d'accord quant au verdict révolutionnaire ou non de la manière empruntée par l'effondrement du communisme, d'autres éclairages historico-politiques, focalisés sur le cheminement des idées et visions politiques vers des formes historiques, sont peut-être plus en mesure de faire ressortir le spécifique de l'épuisement du modèle politique issu de la Révolution bolchevique. Au temps même de l'écroulement politique de l'Europe de l'Est, considérant justement l'évolution politique des pays communistes, à commencer par l'Union Soviétique, François Furet constatait que « la Révolution est plus que jamais vivante par son message démocratique, et morte, au contraire, comme modalité privilégiée du changement »¹⁷. L'observation de l'historien français allait toutefois plus loin que le simple constat des faits. Effectivement, il y apercevait l'épuisement historique d'un projet révolutionnaire universel – celui bolchevique – engendré par le désir de dépasser un échafaudage tout aussi révolutionnaire et universel qui l'avait historiquement précédé – celui de la Révolution française. Examinée sous cet angle, la chute du communisme devenait la manifestation historique de la faillite de cette tentative historique, politique, mais aussi intellectuelle d'annihiler et surpasser à la fois, par voie révolutionnaire, le projet politique de la Révolution de 1789. Deux cents ans après, la revendication des droits de l'homme contre le Parti-Etat et, de surcroît, l'acceptation des valeurs de 1789 par les coryphées des partis communistes, témoignait de la défaillance définitive de cette entreprise de construction politique fondée

sur l'anéantissement programmatique de la valeur du droit et des droits : « l'entreprise léniniste... débouche finalement sur ce qu'elle a dénoncé, détour incroyablement coûteux, si néfaste même que les chemins de la liberté sont presque effacés »¹⁸.

Néanmoins, au-delà de la clôture sur deux cents ans d'un cercle historico-politique, cet effondrement du communisme qui avait mis en échec les capacités prédictives des sciences politiques, ne pouvait manquer de formuler une autre interrogation : peut-on terminer la révolution par la révolution ? Dominique Colas¹⁹ surprenait la mesure dans laquelle le projet léniniste, sous-tendant et modelant le parangon d'organisation politique répliqué dans l'espace d'influence soviétique, non seulement échappait à des catégories de l'univers juridico-politique de la démocratie représentative, mais se soustrayait également à toute limite intrinsèque qui aurait fait obstacle à sa production et reproduction. Actualisation organisationnelle du projet léniniste, destituant toute altérité politique et juridique, le Parti, seule institution première, par rapport à laquelle tout autre objet politique n'était que produit dérivé, vivait sur le mode de la révolution. Producteur révolutionnaire d'un monde dont il est le demiurge, le parti léniniste est à la fois révolutionnaire et contre-révolutionnaire, dispositif d'anéantissement de toute tentative ou mouvement qui ne se plie pas à sa démarche créatrice. Faire la révolution contre un système dont la révolution est le noyau même n'est-ce finalement rester dans la logique de la démarche léniniste, sans espoir de pouvoir jamais y échapper ?

La deuxième question – portant sur le statut que les acteurs de l'effondrement étaient prêts à se donner à eux-mêmes – peut souffrir, à son tour, des traitements différents. C'est parce que la Table Ronde polonaise entrelaçait, dans un équilibre à géométrie variable et évolutive, la démarche de la conciliation et la logique de la confrontation entre les adversaires historiques devenus partenaires de dialogue²⁰ que, lors de son premier discours devant le Parlement nouvellement élu, le premier chef de gouvernement anti-communiste de la Pologne, Tadeusz Mazowiecki, ait pu exhorter à ce que « l'on tire un trait sur le passé ! »²¹. En revanche, en Roumanie, les représentants de l'autorité politique mise sur pied les derniers jours de décembre 1989 se pressaient d'insister sur le caractère véritablement révolutionnaire des événements et sur la rupture que représentaient leurs propres gestes et démarches. Il est dès lors légitime d'interroger les manières par lesquelles cette autorité politique « révolutionnaire » s'est elle-même conçue et fut pratiquée. Combien

révolutionnaires crurent être et se présentèrent ses tenants ? Qu'entendirent-ils faire du communisme ? Sous l'empire d'une urgence révolutionnaire assumée, qu'entendirent-ils défaire, modifier, préserver du système qu'ils géraient de façon provisoire ? Qu'entendirent-ils mettre en place d'une façon tout aussi urgente ?

Afin de pouvoir répondre à ces questions, il convient d'une part d'identifier les dispositifs de l'exercice du pouvoir politique aménagés durant et à la suite des événements de Timișoara et de Bucarest de la seconde moitié du mois de décembre 1989, qui se donnent un statut à la fois révolutionnaire et provisoire. Trois sites institutionnels s'offrent dès lors à l'observation : le Conseil du Front du Salut National (CFSN), le Conseil Provisoire d'Union Nationale (CPUN) et le Gouvernement provisoire. D'emblée, l'existence et la pratique de ces trois institutions délimitent un intervalle chronologique qui s'étend du 15 décembre 1989 (la date du début des manifestations de Timișoara) au 26 juin 1990 (la date qui marque la fin du mandat du Gouvernement provisoire). Le postcommunisme roumain commence donc par un exercice étendu sur six mois d'un pouvoir politique organisé sous le double signe de la révolution et du provisoire.

D'autre part, cette période convoque des sources variées. Là, nous avons procédé à un choix restrictif. Il est vrai que la période en cause fut la source et fit l'objet de matériaux extrêmement divers. La liberté de parole et d'expression une fois instituée, les vécus de la « Révolution » et des mois qui la suivirent produisirent une quantité dense de textes, d'images et de sons : déclinés au présent de l'époque par les journaux qui continuaient ou venaient d'apparaître, par la télévision et par la radio publics, mêlant déclamations, réclamations, affirmations, condamnations, espoirs et désespoirs, officielles et officieuses, collectives et individuelles ; restitués après coup par les témoignages et les mémoires diverses et souvent contradictoires de ceux qui s'étaient sentis des acteurs volontaires ou seulement des agents emportés par les vagues d'une histoire qu'ils ne contrôlaient pas. Dès lors, une sélection est de rigueur. Comme nous entreprenons d'examiner la manière dont cette autorité qui se dit « révolutionnaire » et/ou « provisoire » conçut son statut et sa mission et entendit se mettre en acte, nous avons donc choisi de faire parler cette autorité à incarnation institutionnelle multiple et de faire taire temporairement ou passer au second plan les voix alternatives, de la presse et des contestataires, de même que les discours ultérieurs de reconstitution d'une mémoire encore vivante.

Des dispositifs au début improvisés, flous et locaux, ensuite institutionnalisés, visibles et nationaux, prononcent le discours révolutionnaire sur une tonalité ascendante. La série de documents à valeur de manifestes rendus publics en décembre 1989 à Timișoara et à Bucarest est en mesure d'éclaircir le sens et la portée de la contestation de la fin de l'année 1989, de même que le statut, la mission et les objectifs qu'assument les instances qui formulent cette contestation et organisent le passage au postcommunisme.

A Timișoara, les protestations de rue qui réunissent dès le 16 décembre des étudiants et des travailleurs au centre-ville et qui n'hésitent de s'attaquer au siège du Conseil Départemental²², se munissent de trois textes programmatiques. Le 20 décembre 1989, après la répression dans le sang menée par l'armée et les troupes du Ministère de l'Intérieur, assortie de l'institution de l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire du pays, un Front Démocratique Roumain²³ (FDR) constitué *ad hoc* rend publique sa première *Proclamation*. Deux jours plus tard, le même organisme lance une *Déclaration* et une *Résolution Finale de l'Assemblée populaire de Timișoara*²⁴. Trois mois après, le 11 mars 1990, lors d'une grande manifestation de rue, des associations de participants aux protestations de décembre se dissocient radicalement de la politique menée par les institutions mises en place à Bucarest, formulant une nouvelle *Proclamation de Timișoara*²⁵.

Aux documents fournis par Timișoara s'ajoutent ceux de Bucarest. Ici, la production de manifestes politiques est plus retentissante et, à la fois, plus chargée de conséquences au niveau national. En effet, l'existence institutionnelle du Conseil du Front du Salut National (CFSN) est balisée par plusieurs communiqués de portée différente. Le premier – le *Communiqué au pays du CFSN*²⁶ du 22 décembre 1989, prononcé à la Télévision nationale quelques heures après que Nicolae Ceaușescu ait évacué à la hâte le siège du Comité Central du Parti Communiste Roumain – et le dernier – le *Communiqué du CFSN relatif à la constitution du Conseil Provisoire d'Union Nationale*²⁷, émis le 2 février 1990 – encadrent l'existence politique et constitutionnelle du CFSN, définissant la nature et son statut dans la géographie institutionnelle de l'Etat. Trois autres, datés le 25²⁸, le 26²⁹ et le 27³⁰ décembre 1989, traduisent des gestes régaliens d'autorité – ordre de cessez-le-feu général sur le territoire du pays et exécution du couple Ceaușescu, institution des tribunaux militaires extraordinaires dans tous les départements – accomplis par ou sous la commande de l'instance révolutionnaire, et fournissent des

interprétations faisant autorité de la signification du remue-ménage politique de 1989. Dès le début et au-delà des interprétations diverses qu'ils peuvent recevoir, ces documents ont une valeur politico-institutionnelle nette : ils ne représentent pas simplement la transcription de la voix d'un groupe de révolutionnaire ayant réussi à s'emparer des moyens de communication de masse (la télévision et la radio nationales). La forme de ces textes – des *communiqués* –, de même que leur support écrit – *Monitorul Oficial*, le bulletin officiel de l'Etat roumain, donc le CFSN est lui-même l'éditeur³¹ – indiquent clairement que, dès le premier moment, ce sont les autorités mêmes de l'Etat qui parlent et qui, à ce titre, exigent des citoyens, des groupes et des institutions d'obtempérer à leurs injonctions.

Dire et penser la révolution

Combien de révolutionnaires pensent être les acteurs visibles de la « Révolution roumaine » ? Combien révolutionnaire est leur action dans la manière dont ils la conçoivent ? Entendent-ils être réellement les artisans d'une « révolution » ? Bien qu'on puisse lire dans les documents de l'époque un sens et une intention d'inflexion, sinon de rupture, il est à noter que le vocable *révolution* ne s'imposa pas dès le premier moment et, lorsqu'il émergea dans le discours public, il était déjà pourvu d'un rôle légitimateur précis qui ne faillit pas faire l'objet de disputes.

Timișoara : des « Tables Rondes » à la « Révolution française »

Les manifestes de Timișoara ne parlent de *révolution* que d'une manière passagère : le mot en est presque absent, ne bénéficiant que d'une seule occurrence. Il s'agit en revanche d'un discours public qui, du 20 au 22 décembre 1989, se radicalise et change de logique, dans un contexte local et national qui se transforme lui aussi rapidement. Certes, ces trois documents ne sauraient résumer tout ce qui s'est passé cette semaine de décembre à Timișoara. Les mobilisations collectives de ce type sont rarement unitaires et cohérentes. Au-delà d'une convergence d'action qui se construit d'habitude au fur et à mesure de son déroulement, elles mêlent des intentions, des objectifs, des motivations et des perceptions individuelles et diverses. Cette réserve assumée, cet ensemble de sources fournit néanmoins les séquences d'un discours public qui veut s'assigner

un auteur collectif et, ce faisant, unifier et orienter ses démarches et les pourvoir d'une stratégie et d'un sens cohérent.

La *Proclamation du Front Démocratique Roumain* du 20 décembre 1989 suit à cinq jours durant lesquels les protestations estudiantines et citoyennes de rue et les mouvements de contestations dans les entreprises du département tournent au drame, réprimés violemment par l'armée et la police. C'est dans ce contexte marqué par la mobilisation sociale, par la brutalité des agents répressifs de l'Etat et, de même, par la présence sur place du premier ministre communiste, Constantin Dăscălescu, que le Front Démocrate Roumain, improvisé *ad hoc*, prononce sa première proclamation. Ce faisant, il imagine une stratégie *négociée*, sur la base d'un programme de revendications conçu selon une double logique, de *confrontation* et de *conciliation*. Le FDR s'autodéfinit comme une « organisation *politique* constituée à Timișoara, afin de réaliser un *dialogue avec le gouvernement* visant la *démocratisation* du pays »³². S'adressant aux autorités en place, les revendications que le FDR avance comme « base de discussion » concernent l'« organisation des élections libres, l'institution de la liberté de la parole et de la presse, l'ouverture des frontières, la garantie et le respect par l'Etat roumain des droits fondamentaux, la libération immédiate des détenus politiques, le démarrage de la réforme économique par le soutien de l'entreprise privée dans la petite industrie et dans l'agriculture, la satisfaction intégrale des besoins alimentaires du peuple, la réforme de l'enseignement dans un esprit démocratique, la liberté des confessions religieuses, la garantie d'une assistance médicale au niveau des pays civilisés, le démantèlement du réseaux de magasins auxquels ont accès les privilégiés du régime ». Aux demandes communes aux démarches de négociation entamées en Pologne et en Hongrie, relevant de la reconnaissance des droits et de l'organisation des élections, s'ajoutent donc des exigences qui relèvent de la particularité de la situation roumaine – pénurie alimentaire, déliquescence des services médicaux – ou locale – la revendication de la reconnaissance de la liberté des confessions tient au contexte multiconfessionnel du département et renvoie à la fois au traitement discriminatoire appliqué aux protestants dont le pasteur László Tökés fut un cas exemplaire³³.

S'adressant toujours aux autorités de l'Etat communiste, le FDR requiert également des réparations politiques et symboliques pour la répression menée par l'armée et la police : l'identification des responsables ayant ordonné l'ouverture du feu sur les manifestants, la liste complète des

victimes, la restitution des cadavres à leurs familles, la libération des protestataires écroués, la cessation de toute répression et l'institution, le 29 décembre, d'une journée de deuil national pour les « victimes tombées héroïquement dans la *révolution* »³⁴. Quelques nette qu'ait été ses exigences, quelques contraires à la logique du système communiste, l'occurrence du mot *révolution* n'a apparemment ici qu'une valeur rhétorique car, tout de suite, le FDR se presse de demander « la *reconnaissance officielle* de [son] comité d'action par les autorités » et le démarrage du dialogue avec le gouvernement. D'emblée, la démarche du FDR pose les prémices d'une transaction symbolique réciproquement légitimatrice au sein du système en place qu'avait été pratiquée par les Tables Rondes central européennes³⁵, mais qui sera, dans le cas roumain, avortée.

S'adressant cette fois-ci à la société roumaine en son ensemble, la *Proclamation* du FDR appelle au rassemblement dans un combat *pacifique* de « tout le peuple roumain » au moyen de la « mise sur pied, dans toutes les localités du pays, dans les entreprises et dans les institutions, des comités du Front Démocratique Roumain, censés assurer l'initiation et le développement du processus de démocratisation » par la « revendication pacifique de leurs droits constitutionnels » et par le « déclenchement de la grève générale – *excepté les secteurs à feu continu* – jusqu'à la victoire finale »³⁶.

Ce premier document produit à Timișoara témoigne de l'équilibre instable au sein de l'économie interne de la démarche contestatrice. Bien qu'elle n'hésite d'appeler à des principes qui sont fondamentalement contraires à la logique générale du système – tels les élections libres ou la reconnaissance des libertés civiles – la stratégie imaginée par le FDR s'organise au sein de ce même système, usant de ses ressources, constitutionnelles, institutionnelles et rhétoriques, voire protégeant son caractère fonctionnel, exigeant reconnaissance de sa part, répudiant non pas tant ses fondements, que sa direction qualifiée de dictatoriale et tyrannique.

Exemplaire en ce sens est le deuxième document de Timișoara, la *Déclaration du Front Démocratique Roumain*, prononcée le 22 décembre 1989 à une époque où l'évolution politique du pays commençait à être déjà décidée à Bucarest. Il ne s'agit plus d'un programme d'action, mais d'une qualification des faits et de l'état politique de l'époque, dont l'élément significatif était, sans doute, la fuite du président Ceaușescu d'un endroit qui avait été un des hauts lieux de son pouvoir et qu'il ne

contrôlait plus à cette heure-là, le siège du Comité Central du Parti Communiste à Bucarest. La *Déclaration* du 22 décembre de Timișoara est une déclaration de victoire. Or, cette victoire est affirmée et expliquée au moyen d'un discours éclectique qui mêle des références bibliques – « le sacrifice des enfants »³⁷, des métaphores eschatologiques – le couple Ceaușescu est assimilé à une « hydre monstrueuse à deux têtes paranoïaques, bavant de rage », à des formules stéréotypées du discours nationaliste – « le flamme héroïque de l'idéal et du sacrifice national suprême », « notre bon, digne et généreux peuple », « notre passé saint », « notre complète unité de pensée, sentiments et combat », « la trahison des saints intérêts de la nation », ou de la vulgate léniniste – « les véritables ennemis du peuple », « les collectifs des ouvriers de toutes les entreprises et les institutions du municipe et des localités voisines (...) qui ont répondu présent à l'appel du Comité du FDR ». Cette mise en récit de la victoire n'a pas, nous le croyons, une simple valeur anecdotique. Au contraire, elle est à même de témoigner du caractère hétéroclite des instruments intellectuels et discursifs qui pouvaient être convoqués par les protestataires pour rendre compte de l'inflexion politique qui venait de se produire. Force est de constater que la chute de Nicolae Ceaușescu fut racontée publiquement avec le même outillage linguistique dont le chef du Parti s'était servi pendant des décennies pour célébrer les acquis de sa politique.

Finalement, le troisième document de Timișoara, la *Résolution Finale du Rassemblement Populaire*, prononcée le même 22 décembre, systématisait le discours et le situe dans une logique de rupture et d'institution. Ce troisième texte a une valeur synthétique, à la fois rétrospective et prospective. D'abord, le sujet parlant change : il ne s'agit plus d'un Front constitué *ad hoc* et demandant reconnaissance de la part des autorités en place. La *Résolution Finale* est attribuée à « tous les habitants du Banat³⁸ et des autres zones du pays, rassemblée entre le 15 et 22 décembre à Timișoara ». Pourvue de cette légitimité symboliquement populaire, elle décide et institue de par sa propre volonté. Ensuite, organisant son sujet dans le temps – du 15 au 22 décembre – cette *Résolution Finale* rend ce temps linéaire et cohérent, l'unifie en lui assignant une seule volonté, le munit d'un programme unitaire et l'accorde à un temps devenu déjà national. Ce faisant, le *Rassemblement Populaire* « décide » et « demande »³⁹ la destitution des responsables politiques du régime – identifiés nettement dans le couple Ceaușescu et les membres de leur famille – et leur jugement dans le cadre d'un « procès organisé

conformément au procédures prévues par la loi », l'organisation des « élections libres et démocratiques à tous les niveaux », la formation d'un nouveau gouvernement et « la reprise des directions locales de l'Etat par les citoyens les plus compétents de la patrie », l'institution d'un « Parlement du pays, chargé de la direction de l'activité de l'Etat, où toute la nation roumaine soit représentée et qui ait les pouvoirs de prendre toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt de toute la nation », « le choix libre par le peuple du système et de la ligne politique et économique du pays, garantissant les droits et les libertés inscrites dans la Constitution et dans les lois du pays, dans les conventions et dans les actes internationaux, visant le développement matériel et spirituel de notre peuple et le renforcement de la puissance économique de la patrie », la « séparation de l'activité politique de l'activité de l'Etat », « l'abrogation de toutes les lois et actes normatifs à contenu antidémocratique qui sont contraires à l'intérêt des masses populaires, de même que la révision de l'ensemble du système législatif pour démocratiser et libéraliser le pays ». De même, à une époque où l'armée était déjà passée « du côté du peuple », le *Rassemblement* « salue les soldats de notre brave armée qui n'ont pas obéi aux ordres criminels (...) et appelle l'armée à participer, à côté de tout le peuple, à l'achèvement de la démocratisation et de la libéralisation dans le sens prévu par cette résolution ». De portée nationale, le dernier texte de Timișoara ne jouit pas en revanche d'une véritable portée politique à une époque où la « Révolution » se déroulait déjà à Bucarest. Toutefois, le document reste significatif dans la mesure où il témoigne lui aussi de cette manière d'imaginer le changement politique, coulée dans le moule rhétorique et programmatique du système socialiste.

Les documents de Timișoara ne parlent donc pas explicitement d'une révolution. Ils imaginent en échange l'inflexion politique qui venait de se produire dans les termes d'un « anéantissement (...) d'une des plus terribles tyrannies que l'humanité ait connues »⁴⁰ et d'un « renversement de la dictature et [d'une] instauration de la démocratie, de la liberté et de l'unité nationale »⁴¹. Une fois débarrassé de son chef tyrannique, le système est-il pour autant mis radicalement en question ? Deux observations sont à faire à cet égard. Si l'on peut lire l'exigence formulée par la *Résolution Finale* de « séparer l'activité politique de l'activité de l'Etat » comme une demande implicite de relâcher l'emprise du Parti Communiste sur l'architecture socio-économique du système, néanmoins, la position du Parti n'est à aucun moment sujette au défi. Par ailleurs, à part ce renvoi implicite, toute référence au parti unique, à son rôle et à

son statut, y est absente. Il y a en revanche un aperçu de la manière dont les acteurs parlant à Timișoara imaginent l'avenir immédiat du système décapité. Cet avenir s'organise autour d'une logique d'*appropriation* qui ne manquera d'être convoquée ensuite dans la gestion nationale du changement politique : « Pour que l'activité économique et sociale retrouve son cours *normal*, pour qu'elle rentre sur le véritable chemin de la liberté d'affirmation de la force et de la capacité de travail et de création, des *formations d'autodéfense* ont été constituées et agissent, tandis que tous ont répondu présent à l'appel du Comité du Front Démocratique Roumain de veiller à la bonne marche du travail dans les objectifs à feu continu, dans les unités alimentaires, dans les services publics et d'assistance médicale »⁴². Destitution du « dictateur », reprise en main populaire du système : la *révolution* n'est pas vraiment dite à Timișoara en décembre 1989.

Ce ne fut en effet que deux mois plus tard, le 11 mars 1990, qu'une nouvelle *Proclamation de Timișoara*⁴³, en 13 points, va affirmer clairement le thème de la *révolution* dans un contexte national radicalement changé. Tout comme les documents antérieurs, cette *Proclamation* est issue d'une manifestation populaire. En revanche, la protestation est organisée cette fois-ci non plus pour démarrer des négociations avec les autorités communistes ou pour condamner leur politique répressive, elle est dirigée contre une politique appréciée comme injuste, antidémocratique, centralisatrice et cryptocommuniste, menée par les nouveaux représentants de l'autorité à Bucarest. D'ailleurs, la valeur politique de ce manifeste n'est à comprendre que dans la mesure où il est rapporté à une polarisation croissante de la vie politique roumaine dont il se fait le catalyseur. Ceci dit, le texte est doublement pertinent.

Tout d'abord, il qualifie les événements du 16-22 décembre à Timișoara dans les termes d'une « *révolution* qui fut, dès ses premières heures, non seulement *anti-Ceaușescu*, mais catégoriquement *anticommuniste*. Durant les jours de la Révolution, on a scandé de centaines de fois 'A bas le communisme !'. Tout comme les autres centaines de millions de gens de l'Europe de l'Est, nous avons demandé, nous aussi, l'abolition immédiate de ce *système social totalitaire et failli* »⁴⁴. Plus question du Front Démocratique⁴⁵ et de ses revendications de l'époque. La *Proclamation de Timișoara* raconte et restitue une histoire différente, d'un soulèvement populaire encore à la recherche de porte-parole. Il s'agit là d'une description à visée contestatrice à l'adresse d'une mise en récit de la « Révolution roumaine » fabriquée déjà par les autorités de Bucarest et

fondée sur la centralité presque exclusive des démarches menées dans la capitale, une description qui tâche également et explicitement de délégitimer le monopole révolutionnaire du FSN : à la Révolution du 22 décembre accomplie à Bucarest, la *Proclamation* du 11 mars oppose la Révolution du 16 décembre commencée à Timișoara, une révolution dont la signification politique, sinon l'ampleur serait comparable à la Révolution française : « Nous ne sommes pas d'accord avec le choix du 22 décembre comme jour national de la Roumanie. On éternise de la sorte la personne du dictateur, célébrant chaque fois un nombre d'année depuis sa chute. Dans la majorité des pays qui ont lié leur jour national à une révolution, le jour choisi marque le début de la révolution pour glorifier le courage du peuple de partir au combat. Un seul exemple : le jour national de la France est le 14 juillet, le jour où, en 1789, a commencé la Grande Révolution française par la chute de la Bastille. Nous demandons par conséquent, l'institution du jour national le 16 décembre »⁴⁶. Selon un référentiel politique plus proche, il s'agit également d'une intégration explicite du changement politique roumain au mouvement central et est européen de l'effondrement du communisme en contrepartie à un discours bucarestois dont la référence était plutôt le réformisme gorbatchévien. Il s'agit enfin d'une qualification nette du système communiste sous les espèces du totalitarisme, contre les hésitations interprétatives des responsables politiques de Bucarest.

Ensuite, la *Proclamation de Timișoara* énonce clairement la division irréductible de la vie politique roumaine entre « anticommunistes » et « néo-communistes » qui fournira le clivage fondateur des premiers dix ans du postcommunisme roumain. Condamnant le Parti Communiste et tous ses avatars possibles, le texte propose et exige dans son huitième point l'adoption d'une politique de lustration censée interdire aux anciens cadres communistes et aux anciens officiers de la police politique de poser leur candidatures pour des fonctions publiques. Ce faisant, la *Proclamation*, dont l'écho national fut incontestable, non seulement localisa la *révolution* à Timișoara et contesta sa variante bucarestoise, mais pourvut la politique postcommuniste roumaine d'une dimension conflictuelle placée sous le signe impératif d'une *révolution anticommuniste* qui, pour ne pas avoir été achevée en décembre 1989, était à continuer « de manière pacifique et résolue ».

Bucarest : la « révolution du peuple, de l'armée et des employés du Ministère de l'Intérieur »

Les documents bucarestois sont plus divers et d'une nature différente. Néanmoins, les réserves formulées à l'adresse des textes de Timișoara s'imposent à cette catégorie aussi. Toutefois, à la différence des manifestes de Timișoara, dont la diffusion locale n'est amplifiée au niveau national que grâce à la radio *Europe Libre*, ceux de Bucarest ont dès le début une portée nationale, non seulement par leur contenu, mais surtout grâce au support de diffusion dont ils bénéficient : la télévision et la radio nationales. Qui plus est, comme il a été déjà noté ci-dessus, la production déclarative, programmatique et normative des agencements institutionnels confectionnés en décembre 1989 à Bucarest emprunte dès le début la voix de l'Etat dans la mesure où elle ne bénéficie pas seulement de l'amplification fournie par les média nationaux, mais elle reçoit une sanction officielle, en tant que transcrite et publiée dans le *Moniteur Officiel*, le dispositif de publicité de la volonté étatique.

Ceci dit, la lecture transversale des communiqués et des actes normatifs fabriqués par les représentants des institutions mises en place pour gérer l'inflexion politique de décembre 1989 en Roumanie est en mesure d'offrir une image sur les interprétations que ces acteurs donnent aux événements et sur le statut et le rôle qu'ils s'assignent à eux-mêmes. Fut-ce une révolution ? Au-delà de la valeur politique certaine que l'on peut attribuer au premier document de Bucarest, le *Communiqué au pays du Conseil de Front du Salut National*, sur laquelle nous nous devons de revenir, celui-ci ne parle pas d'une *révolution*. En revanche, le deuxième communiqué du CFSN, daté le 25 décembre 1989⁴⁷, y fait référence explicite :

« L'effondrement de la dictature odieuse du clan Ceaușescu a ajouté une dernière page à la chronique sanglante des années de souffrance subies par le peuple roumain. Des éléments déclassés et irresponsables, restés fidèles au tyran, ont tenté de perpétuer la pratique terroriste de l'ancien régime (...) Le peuple roumain a réaffirmé son énorme énergie morale déchaînée par sa volonté libératrice. L'armée et, de même, une grande partie des travailleurs du Ministère de l'Intérieur ont fait leur devoir. La Révolution a triomphé »⁴⁸.

Nous avons là, formulée dans la manière la plus concise et synthétique, l'interprétation officielle qui fut donnée aux événements de décembre

1989 à Bucarest et à laquelle toute une partie des acteurs politiques postcommunistes est restée constamment fidèle: le *peuple*, l'*armée*, les *employés du Ministère de l'Intérieur* ont fait la révolution. L'énumération n'est pas aléatoire. Elle relève d'une stratégie de légitimation qui sera rapidement consacrée au niveau institutionnel. En effet, si le *peuple* est un objet politique flou, qui exige toujours une clarification normative afin de devenir opérationnel⁴⁹, en revanche, l'*armée* et les *employés du Ministère de l'Intérieur* ont des contours et des contenus institutionnels précis. Représentant et rendant concrète la dimension despotique⁵⁰ de l'Etat communiste, agents qualifiés de la répression à Timișoara et ailleurs⁵¹, les deux sont d'emblée délivrés de toute connotation politique illégitime et passent au postcommunisme, associés au *peuple* dans l'économie de l'œuvre révolutionnaire. Il est vrai « L'armée est avec nous ! » fut une des premières devises révolutionnaires et, en règle générale, l'armée bénéficia d'une symbolique valorisante dans l'imaginaire commun, à la fois en vertu de son caractère populaire appuyé sur la conscription que grâce à l'argumentaire patriotique qui l'avait toujours enveloppée en Roumanie dès la création de l'Etat moderne au milieu du XIX^e siècle et que le nationalisme de Ceaușescu n'avait fait que renforcer à outrance. Au contraire, les *employés du Ministère de l'Intérieur*, plus précisément de la Direction de la Sécurité de l'Etat et du Commandement des troupes de sécurité – les deux composantes à l'époque du Ministère de l'Intérieur –, représentaient l'institution localisée au cœur même du système communiste et spontanément associée à ce qu'il y avait de plus violent et condamnable dans ses pratiques⁵². Or, déjà, le discours sur la *révolution* enclenche au niveau discursif, trois jours après l'effacement de la personne de Ceaușescu, une dynamique légitimatrice qui aura vite des retombées institutionnelles.

Qui plus est, cette expression canonique de la « Révolution roumaine » est complétée par un autre thème central dans l'interprétation officielle de l'inflexion politique advenue en 1989 : la théorie du « vide de pouvoir ». En effet, à la différence du *Communiqué au pays* du 22 décembre, prononcé à la télévision par Ion Iliescu, l'homme politique le plus significatif des quinze ans ayant suivi à 1989, ce deuxième est lu par Virgil Măgureanu⁵³, un personnage politique moins connu à l'époque. Ce n'est qu'après la lecture du texte fait par le dernier, que Ion Iliescu intervient pour expliquer au pays que la *révolution* a non seulement renversé le dictateur, mais qu'elle a également balayé le système créant ainsi un « vide de pouvoir » que le Conseil du Front du Salut National fut appelé à combler. D'une

manière pour le moins ironique, cette explication lancée par Ion Iliescu à l'époque était infirmée par la forme même qu'elle revêtait : sa transcription immédiate dans le *Monitorul Oficial* témoignait non seulement qu'une bonne partie des institutions du système, dont ce dispositif de publicité, étaient toujours fonctionnelles, mais qu'elles répondaient promptement aux impulsions politiques données par le CFSN.

Il reste néanmoins que ce deuxième communiqué fournit tous les repères de l'image que les acteurs visibles de l'époque entendait construire : le régime de Ceaușescu fut un « régime dictatorial » ; la dictature fut renversée par une révolution ; la révolution fut menée par « le peuple, l'armée et les employés du Ministère de l'Intérieur » ; lors des combats, les « fidèles au tyran » firent couler du sang innocent ; la révolution déstabilisa le système créant un « vide de pouvoir », une situation politique précaire et provisoire ; le CFSN assumait la charge de gérer cette précarité et ce provisoire politique ; pour pouvoir y subvenir, le CFSN exigeait impérativement le ralliement et l'acquiescement unanime de la société. L'image en était complète. Les autres documents ne feront qu'en éclaircir les détails. De la sorte, les actes normatifs émis par le CFSN dans les mois suivants font eux aussi référence à la *révolution*, qu'il s'agisse d'abord de la « révolution populaire »⁵⁴, de la « révolution populaire du mois de décembre 1989 »⁵⁵ ou de la « révolution du 22 décembre 1989 »⁵⁶. Cette énumération n'a pas, elle non plus, qu'une intention illustrative. Elle témoigne d'une volonté de plus en plus explicite des autorités mises en place à Bucarest d'exercer le monopole sur l'interprétation et la gestion des symboles reliés à décembre 1989. Il n'est sûrement pas par accident que l'expression la plus précise et complète que ces textes fournissent – la « révolution du 22 décembre 1989 » – est proposée par un acte du 14 mars, juste après que la *Proclamation de Timișoara* contestât, trois jours plus tôt, l'emprise que Bucarest voulait construire à son bénéfice sur la contestation et le renversement du régime de Ceaușescu. Dès lors, le discours sur la *révolution* ne fait plus l'unanimité.

La dernière révolution léniniste⁵⁷

Au-delà de cet imaginaire conflictuel de la révolution, produit par les acteurs, individuels, collectifs ou institutionnels à Timișoara et à Bucarest, nous pouvons néanmoins nous demander combien révolutionnaire est la

logique des stratégies et des actions que ces autorités dites révolutionnaires envisagent. Il est dès le début à constater que, à un niveau de généralité relativement élevé, les stratégies construites par les divers participants aux événements de décembre 1989 ne sont pas inédites, mais elles sont à rapporter à des démarches qui leur sont déjà intellectuellement disponibles.

Tout d'abord, l'entreprise de négociation proposée au début par le Front Démocratique à Timișoara trouve son correspondant dans les Tables Rondes central européennes. Pour des raisons de proximité géographique et culturelle avec les pays de l'Europe Centrale, notamment avec la Hongrie, renforcée au moyen de la circulation individuelle transfrontalière organisée, mais surtout par l'accessibilité des média hongrois et serbes, la stratégie négociée construite en Pologne ou en Hongrie est la première disponible aux acteurs émergents à Timișoara. Ce n'est peut être pas par hasard que le FDR n'hésite pas d'adopter un nom similaire à celui du Front Démocratique hongrois. Il est vrai, en revanche, que ce FDR fabriqué *ad hoc* n'est pas en mesure de convoquer un historique de contestation et de mobilisation collective, comme pouvaient le faire les acteurs de l'opposition hongroise et surtout polonaise, ni de s'appuyer sur une pratique réitérée de la pression sociale sur le régime comme il avait été le cas en Pologne⁵⁸. D'ailleurs, les expériences des grèves de 1977 de Valea Jiului ou du soulèvements de Brașov de 1987 ne sont pas invoquées par les manifestes de Timișoara et, donc, elles ne sont pas convoquées en tant que précédent pertinent. D'autre part, une attitude flexible de la part des autorités roumaines n'était pas à attendre, vu non seulement l'attitude constamment rigide de la direction communiste roumaine, mais aussi le fait que le Parti Communiste Roumain s'était déjà clairement et publiquement prononcé en condamnant fermement l'attitude conciliatrice du Parti Ouvrier Unifié Polonais au cours de l'année 1989 tout comme le résultat des élections polonaises du mois de juin⁵⁹. Par conséquent, la démarche imaginée par le FDR à Timișoara ne repose pas sur une structure d'opportunité endogène, pressentie et évaluée par les acteurs. Elle semble en revanche en appeler à un modèle qui avait déjà fait ses preuves dans les deux pays de l'Europe Centrale. En effet, cette logique de type Table Ronde préside, du moins en partie, à l'action du FDR à Timișoara. Comme il a été déjà dit, celui-ci ne conteste pas explicitement le système en son ensemble, même s'il met en question nombre de ses principes fondamentaux. De surcroît, il en demande même la reconnaissance officielle, comme point de départ d'un dialogue avec le gouvernement

autour des revendications auxquelles il entend donner expression. Néanmoins, le même FDR n'hésite pas à se situer dans un rapport d'altérité profonde par rapport aux autorités communistes lorsqu'il se définit non pas comme une forme de défense d'intérêts sociaux, ethniques, religieux ou autres, mais précisément comme « organisation politique »⁶⁰ dont la raison d'être était précisément la négociation avec une direction politique fondée sur le principe du monopole sans faille du Parti Communiste. Dépourvu d'un réseau de mobilisation précédemment mis en place et capable de lui donner poids dans son rapport avec les représentants du Parti-Etat, le FDR conçoit cette mobilisation comme étant concomitante à la négociation : des comités du FDR sont à émerger dans « toutes les localités, les entreprises et les institutions du pays »⁶¹, constituant un ample mouvement d'appropriation de bas en haut, à la fois sociale et civique.

Ce n'est pas, on le sait, cette démarche de négociation qui sera mise à l'œuvre dans l'effondrement du régime de Ceaușescu tel qu'il s'organisa à Bucarest. D'ailleurs, toute référence aux transformations advenues dans les pays socialistes de l'Europe Centrale est absente dans les sources bucarestoises. Si repère extérieur il y en avait, alors, de par les formules employées, c'était celui de la démarche gorbatchévienne : à l'avis des portes parole du CFSN, l'inflexion politique roumaine était censée intégrer le pays, « par la promotion du bon voisinage, de l'amitié et de la paix dans le monde (...) au processus de construction d'une Europe unie, maison commune de tous les peuples du continent »⁶². Néanmoins, la composante de mobilisation transversale présente à Timișoara sera convoquée dans une stratégie révolutionnaire imaginée à Bucarest à partir des repères et des sources radicalement différentes.

Lus après coup, les documents produits en décembre et le film des événements à Bucarest pourraient rendre compte de la mise au travail d'un mode de concevoir le changement politique qui était effectivement disponible intellectuellement à une bonne partie des représentants du Conseil du FSN. Il s'agirait là d'une façon d'imaginer le changement politique sur un mode révolutionnaire inspiré de la pensée marxiste-léniniste. Ce n'est pas affirmer quelque ressemblance historique entre la « Révolution roumaine » et la deuxième révolution russe de 1917 ou la Grande Révolution d'Octobre. Ils sont, à coup sûr, deux événements historiques radicalement différents non pas seulement en degré de violence et d'intensité, mais surtout en termes de patrimoine idéologique, de programme et d'instruments politiques et de retentissement historique.

Nous pouvons en revanche défendre la thèse de la viabilité d'un *modèle intellectuel* produit par la pensée marxiste-léniniste et présent à l'esprit des artisans de la Révolution roumaine en vertu de leur formation idéologique et politique. Cette hypothèse est pertinente dans le cas d'un nombre de personnages significatifs présents au sein du Conseil du FSN dès les premiers moments de son émergence et dont l'itinéraire politique postcommuniste sera ascendant, tels Ion Iliescu, Corneliu Mănescu⁶³, Alexandru Bârlădeanu⁶⁴, Carol Kiraly⁶⁵, Dumitru Mazilu⁶⁶, N.S. Dumitru⁶⁷, Marțian Dan⁶⁸ ou Silviu Brucan⁶⁹. Tous ceux-ci⁷⁰, dont Ion Iliescu était parmi les plus jeunes, disposaient d'un passé de militantisme communiste et d'une formation idéologique qui avait déjà fait ses preuves. Simplement, cette formation reçue indiquait le mode dans lequel le changement politique légitime était censé se produire. Certes, il ne fut pas convoqué explicitement par les personnages visibles en décembre 1989 à Bucarest. Il n'en reste pas moins vrai en revanche que, rapportés aux repères de ce modèle, les actions et les stratégies des « révolutionnaires » roumains deviennent plus compréhensibles et plus cohérentes en leur ensemble. Et, par ailleurs, il n'est peut être pas trop osé de penser que le paradigme politique et idéologique au sein duquel ces personnages politiques avaient grandi et vécu, auquel ils avaient été fidèles bien des années, était toujours en mesure d'influencer et mettre en forme leurs perceptions et leurs stratégies politiques.

Le modèle marxiste-léniniste de la révolution serait un modèle dual et, à un certain point, contradictoire, découlant d'une manière double de concevoir l'autorité politique. En effet, Neil Harding décelait chez Marx deux modèles distincts, sinon contradictoires d'organisation de l'autorité politique, inégalement développés, correspondant à des étapes différentes de sa pensée, subissant des influences différentes, et visant des objectifs distincts⁷¹. Le premier modèle, que Marx ne développa pas pleinement, découlerait de sa réflexion, influencée par Proudhon, sur la Commune de Paris et son antithèse, l'Empire de Louis Napoléon Bonaparte, dans son texte sur *La Guerre civile en France*. Marx était alors intéressé au phénomène d'aliénation subi par l'individu au sein de la société industrielle comme conséquence ontologique de la division du travail. Le but était donc de libérer l'homme de l'emprise des relations de domination et de la subordination où il était entraîné par le processus de production. La solution imaginée alors par Marx visait la minimisation de la coercition et de l'exercice de l'autorité extérieure, la réappropriation par l'ouvrier de son travail. Le modèle que Marx crayonne assemble

plusieurs dispositifs de contrôle sur l'autorité : le caractère électif de toutes les fonctions publiques, la possibilité de révocation immédiate de tout fonctionnaire, l'établissement d'un niveau des salaires pour la fonction publique identique aux régime salarial des ouvriers. Ces mécanismes servaient à ce que le gouvernement central ne s'appropriât plus la fonction publique et que celle-ci restât constamment sous le contrôle de la société et à son service. La Commune serait en effet l'appropriation par la société de ses pouvoirs perdus, au moyen d'une administration constituée par des petites unités où l'individu participe à la délibération et à l'exécution des politiques, à l'administration de la justice, à la défense du corps social⁷².

Le second modèle, que Marx et ensuite Engels développent plus amplement, s'inspire cette fois de Saint-Simon et ne s'organise plus autour de la question de l'aliénation de l'individu, mais de l'exploitation de classe. Marx postule donc que les conséquences oppressives du capitalisme déréglé et anarchique seraient éliminées au moyen de la propriété et du contrôle de l'Etat sur les moyens de production. La solution imaginée par Marx a, à la fois, une dimension répressive – découlant de caractère radical de cette transformation des rapports de propriété qui ne pourrait se produire sans opposition – et une dimension constructive – celle de la planification rationnelle du processus de production et de la redistribution vers la société. Le processus ainsi envisagé exige une structure coercitive hautement centralisée, de même qu'un appareil administratif de taille considérable. Le modèle d'Etat directement dérivé de cette logique est la *dictature du prolétariat* que Marx caractérise comme fortement centralisée, explicitement coercitive et provisoire⁷³.

La même dualité serait présente chez Lénine, alimentant des débats quant à la cohérence générale de l'œuvre léniniste⁷⁴. Si dans *L'Etat et la Révolution*⁷⁵, Lénine ravive le modèle anarchique de la Commune pour prêcher la destruction de l'appareil oppressif de l'Etat et l'instauration du pouvoir des Soviets, il est en revanche, dans le reste de son œuvre, le partisan sans faille de la dictature du prolétariat telle qu'exprimée dans la domination absolue du parti. Et cette domination s'installe d'abord, comme Lénine le montrait dans *Les bolcheviks garderont-ils le pouvoir ?*, par la saisie du pouvoir politique, c'est-à-dire du pouvoir d'Etat, car le parti lui-même est un appareil d'Etat : « Si le pouvoir est pouvoir d'Etat, la condition nécessaire et suffisante d'accession du prolétariat au pouvoir serait la prise du pouvoir par le parti »⁷⁶.

Ce n'est pas supposer une fine subtilité idéologique chez les artisans de l'inflexion politique roumaine de décembre 1989, même si tous les personnages cités avaient été solidement intégrés au programme d'éducation et de formation politique du système communiste. C'est juste avancer qu'ils avaient tous à leur portée un dispositif intellectuel qui leur commandait d'imaginer le changement politique sous une forme révolutionnaire croisant une logique d'*appropriation* – correspondent au modèle de la Commune et des soviets⁷⁷ – et une logique de *saisie l'Etat* – issue de l'argumentaire de la dictature du prolétariat, duquel la dernière jouissait spontanément d'une primauté irréfutable. Or, c'est justement la combinaison déséquilibrée de ces deux logiques, auxquelles s'ajoute l'ingrédient indispensable de la vraisemblance qu'est la violence, que l'on retrouvera dans la démarche générale de la *révolution* promue par le CFSN. Ce n'est pas non plus affirmer l'existence d'un plan unitaire d'action travaillé de bonne heure et mis au point de façon détaillée au niveau national. C'est juste dire que, dans le contexte de la rencontre entre deux attentes convergentes quant à la forme de l'effondrement du communisme, celle d'une Europe qui attend que le communisme s'effondre par voie révolutionnaire et des acteurs roumains qui n'arrivent à concevoir le changement politique que par la « révolution », cette hypothèse-ci ne manque pas de plausibilité.

Par ailleurs, la lecture de l'équilibre biaisé, sinon parfois de la conflictualité de ces deux logiques, l'une ascendante et l'autre descendante, nous permet de saisir un point d'inflexion nette dans l'économie des premiers mois du postcommunisme roumain. Certes, celui-ci coïncide chronologiquement avec le remplacement du Conseil du Front du Salut National et de ses correspondants locaux par le Conseil Provisoire d'Union Nationale et ses antennes territoriales, le 9 février 1990, consacrant la fin formelle du monopole politique absolu du FSN. Mais ce moment ne se résume pas à des changements de statut et à des reconfigurations institutionnelles au niveau central. Il s'accompagne également de l'épuisement définitif de la logique d'*appropriation* démarrée en décembre. La veille, le 8 février 1990, un arrêté gouvernemental comprenant des « mesures pour la gestion de l'activité économique »⁷⁸ avait mis fin au pouvoir des conseils du Front dans « les entreprises, instituts et autres unités économiques », entérinant les directions existantes et réaffirmant le principe de la subordination hiérarchique⁷⁹. Dès le 9 février et jusqu'au 26 juin 1990, la *révolution* tourne au *provisorat*.

NOTES

- ¹ LINZ, J.J., STEPAN A., *Problems of Democratic Transition and Consolidation. Southern Europe, South America and Post-Communist Europe*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et London, 1996, pp. 349-356.
- ² TISMĂNEANU V., *Stalinism for All Seasons: A Political History of Romanian Communism*, University of California Press, Berkeley, 2003, pp. 32-35.
- ³ *Ibidem*, p. 22.
- ⁴ V. RUPNIK J., *L'Autre Europe. Crise et fin du communisme*, nouvelle édition revue et augmentée, Odile Jacob, Paris, 1993 ; FEJTO F., avec la collaboration de KULESA-MIETOWSKI E., *La fin des démocraties populaires. Les chemins du post-communisme*, édition mise à jour, Seuil, Paris, 1997.
- ⁵ Pour une critique des conceptualisations de la notion de « révolution », v. SCKOCPOL T., *Social Revolutions in the Modern World*, Cambridge University Press, Cambridge & New York, 1994, pp. 99-119 et TILLY C., « To Explain Political Processes », *The American Journal of Sociology*, vol. 1000, no. 6, mai 1993, pp. 1594-1610.
- ⁶ *Idem*, *States and Social Revolutions. A Comparative Analysis of France, Russia and China*, Cambridge University Press, Cambridge and New York, 1979, pp. 4-5.
- ⁷ *Ibidem*, *loc. cit.* Les exemples historiques que l'auteur convoque à l'appui sont la Révolution anglaise de 1640-1650 et 1688-1689 et les Réformes Meiji au Japon du 1868.
- ⁸ TILLY C., *Revoluțiile europene (1492-1992)*, trad. roum. Victor Cherata, Polirom, Jassy, 2002, p. 20 [existe aussi en version française, *Les révolutions européennes, 1492-1992*, Seuil, Paris, 1999].
- ⁹ *Ibidem*, pp. 21-22.
- ¹⁰ *Ibidem*, p. 26.
- ¹¹ *Ibidem*, p. 243.
- ¹² Le tableau est repris de *Ibidem*, p. 244.
- ¹³ ELSTER J., OFFE C., PREUSS U.K., *Institutional Design in Post-communist Societies. Rebuilding the Ship at Sea*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998, pp. 11-14. Il est vrai que les hypothèses des auteurs s'appuient principalement sur l'analyse des expériences bulgare, hongroise, slovaque et tchèque. Toutefois, les auteurs n'excluent pas la possibilité d'étendre la portée de leurs conclusions générales aux autres pays européens anciennement communistes.
- ¹⁴ Voir par exemple MINK G., SZUREK J.-C. (sous la direction de), *1989 : une révolution sociale? Acteurs, structures et représentations à l'Est*, numéro spécial de la *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, CNRS, Paris, vol. 25, no. 4, décembre 1994.
- ¹⁵ *Idem*, *La grande conversion. Le destin des communistes en Europe de l'Est*, Edition du Seuil, Paris, 1999, p. 41.
- ¹⁶ *Ibidem*, pp. 49-50.

- 17 FURET F., « 1789-1917 : aller et retour », in IDEM, *La Révolution en débat*, Gallimard, coll. « Folio/Histoire », Paris, 1999, p. 158. Le texte a originellement paru dans *Le Débat*, no. 96, novembre-décembre 1989.
- 18 *Ibidem*, p. 161.
- 19 COLAS D., *Le léninisme*, P.U.F., coll. « Quadrige », Paris, 1998, pp. 257-266.
- 20 MINK G., SZUREK J.-C., *La grande conversion*, pp. 41-51 ; v. aussi ELSTER J. (sous la direction de), *Round Table Talks. The Breakdown of Communism*, University of Chicago Press, Chicago et Londres, 1996.
- 21 Les débuts du postcommunisme polonais ont été interprétés comme une confrontation entre la « logique de l'Etat de droit », incarnée par Tadeusz Mazowiecki, et la « logique révolutionnaire », représentée la Lech Wałęsa, v. EKIERT G., KUBIK J., *Rebellious Civil Society. Popular Protest and Democratic Consolidation in Poland, 1989-1993*, University of Michigan Press, Ann Arbor, 1999, pp. 50-54.
- 22 Une galerie de photographies prises à l'époque à Timișoara sur <http://www.timisoara.com/timisoara/rev/np/>.
- 23 La direction du FDR : Lorin Fortuna, président, Ioan Chiș, vice-président et Claudiu Iordache, secrétaire.
- 24 Documents reproduits dans CERNICOVA M., BUCĂ M., *Dicționarul vieții publice timișorene 1989-2000. Partide, organizații, personalități* (Dictionnaire de la vie publique de Timișoara, 1989-2000. Partis, organisations, personnalités), Editura Intergraf, Reșița, 2000, pp. 26-32.
- 25 Prononcée publiquement, reprise dans les journaux de l'époque et reproduite dans ȘTEFĂNESCU D., *Cinci ani din istoria României. O cronologie a evenimentelor decembrie 1989 – decembrie 1994* (Cinq ans de l'histoire de la Roumanie. Une chronologie des événements décembre 1989 – décembre 1994), Ed. Mașina de Scris, Bucarest, 1995, pp. 451-457, disponible aussi en anglais à <http://www.timisoara.com/timisoara/rev/proclamation.html>.
- 26 *Monitorul Oficial* (Bulletin Officiel), no. 1 du 22 décembre 1989. Dorénavant *MO*.
- 27 *MO*, no. 18 du 2 février 1990.
- 28 *MO*, no. 2 du 25 décembre 1989.
- 29 *MO*, no. 3 du 26 décembre 1989.
- 30 *MO*, no. 5 du 27 décembre 1989.
- 31 Tel indiqué sur les livraisons de *MO* de décembre-janvier 1990.
- 32 Souligné par nous. Les citations indiquent des extraits du texte de la *Proclamation*, tel reproduit dans CERNICOVA M., BUCĂ M., *Dicționarul vieții publice timișorene 1989-2000. Partide, organizații, personalități*, pp. 26-28.
- 33 Le début de la mobilisation de rue avait commencé le 15 décembre 1989 devant la maison paroissiale de László Tökés, comme réponse à la décision des autorités de renvoyer le pasteur dans un autre département.
- 34 Souligné par nous.

- 35 V. MINK G., SZUREK J.-C., *La grande conversion*, pp. 49-50.
- 36 Souligné par nous.
- 37 Les citations indiquent des extraits du texte de la *Déclaration*, tel reproduit dans CERNICOVA M., BUCĂ M., *Dicționarul vieții publice timișorene 1989-2000. Partide, organizații, personalități*, pp. 28-29. La traduction nous appartient.
- 38 La zone de l'Ouest de la Roumanie, dont la principale ville est Timișoara.
- 39 Les citations indiquent des extraits du texte de la *Proclamation*, tel reproduit dans CERNICOVA M., BUCĂ M., *Dicționarul vieții publice timișorene 1989-2000. Partide, organizații, personalități*, pp. 30-32. La traduction nous appartient.
- 40 La *Déclaration du Front Démocratique*, document cité.
- 41 La *Résolution finale*, document cité.
- 42 La *Déclaration du Front Démocratique*, document cité. Souligné par nous.
- 43 Le texte est disponible aussi sur Internet à l'adresse <http://www.timisoara.com/timisoara/rev/proclamatia.html>, consultée le 16 mars 2005.
- 44 Les citations sont extraites du texte de la *Proclamation de Timișoara*. Souligné par nous, la traduction nous appartient.
- 45 Le FDR s'est associé dès le 22 décembre au Front du Salut National.
- 46 Le point 13 de la *Proclamation de Timișoara*, document cité.
- 47 Paru en MO no. 2 du 25 décembre 1989.
- 48 Extrait du *Communiqué* du 25 décembre 1989.
- 49 Pour les difficultés politiques et constitutionnelles entraînés par la notion de peuple, v. BEAUD O., *La puissance de l'Etat*, P.U.F., coll. « Léviathan », Paris, 1994, pp. 291-300.
- 50 V. la perspective weberienne de MANN M., « The Autonomous Power of the State: Its Origins, Mechanisms and Results », in HALL J. (ed.), *States in History*, Blackwell, New York, 1986, p. 113.
- 51 En décembre 1989, d'autres soulèvements ont été réprimés à Arad et à Cluj.
- 52 Pour quelques repères de l'évolution institutionnelle de ces dispositifs répressifs, v. ȚĂRANU L., « Evoluția trupelor de securitate în cadrul structurilor MAI (1949-1989) » (L'itinéraire des troupes de sécurité dans les structures du Ministère des Affaires Intérieures (1949-1989)), in Consiliul Național pentru Studiarea Arhivelor Securității (Le Conseil National pour l'Etude des Archives de la Securitate), *Arhivele Securității* (Les archives de la Securitate), Nemira, Bucarest, 2004, pp. 296-310.
- 53 Ancien enseignant à l'Académie de Hautes Etudes Sociales et Politiques du Comité Central du Parti Communiste Roumain, Virgil Măgureanu est devenu un des personnages clé du postcommunisme roumain en tant qu'il a été, de 1990 à 1997, le chef du Service Roumain d'Informations, l'institution ayant succédé à l'ancienne police politique du système communiste. Son apparition publique le 25 décembre était due apparemment au fait que Virgil Măgureanu était à l'époque pressenti pour le poste de Premier Ministre, entretien avec Petre Roman, le 13 mai 2005.

- 54 Décret-loi no. 6 du 7 janvier 1990, MO no. 4 du 8 janvier 1990.
- 55 Décret-loi no. 24 du 14 janvier 1990, MO no. 10 du 15 janvier 1990.
- 56 Décret-loi no. 100 du 14 mars 1990, MO no. 40 du 21 mars 1990.
- 57 Je tiens remercier à Timothy GARTON-ASH qui, lors d'une discussion à New Europe College, à Bucarest, le 13 mai 2005, a trouvé cette formule pour qualifier mon analyse de la révolution roumaine de décembre 1989.
- 58 La Pologne se serait particularisée dans le camp des pays socialistes justement par cette pratique de la protestation de masse comme principal moyen d'exercer une pression sur la direction politique et de défendre des intérêts collectifs ; ce trait particulier aurait reposé sur une « structure d'opportunité » spécifiquement polonaise, façonnée à long terme par la manière dont la Pologne avait organisé la déstalinisation, v. EKIERT G., KUBIK J., *Rebellious Civil Society. Popular Protest and Democratic Consolidation in Poland, 1989-1993*. p. 21.
- 59 Lettre du 19 août 1989 du Parti Communiste Roumain au Parti Ouvrier Unifié Polonais, adressée également aux autres partis communistes, invoquée par Bronislaw GEREMEK, *La Rupture. La Pologne du communisme à la démocratie*, trad. fr. Maryla Laurent, choix, notes et présentation de Georges Mink, Seuil, Paris, 1991, p. 200.
- 60 *Proclamation du Front Démocratique de Timișoara*, document cité.
- 61 *Ibidem*.
- 62 Le *Communiqué au pays du Conseil du Front du Salut National* du 22 décembre 1989, MO no 1. du 22 décembre 1989.
- 63 Dignitaire dans le Ministère des Affaires Etrangères et chef de la diplomatie roumaine dans les 1960, ambassadeur de la Roumanie en Hongrie et France, marginalisé dans les années 1980, v. PETRESCU C. « The 'Letter of the Six'. On the Political (Sub)Culture of the Romanian Communist Elite », *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, vol. V, no. 2, 2005, pp. 364-366.
- 64 Juriste et économiste, membre du PCR depuis 1943, expert économique de la Commission gouvernementale roumaine aux négociations de paix de Paris (1946-1947), haut dignitaire dans les ministères de l'Economie, de l'Industrie, du Commerce à la fin des années 1940 et au début des années 1950, président du Comité d'Etat pour la Planification (1955-1956), vice-président et premier vice-président du Conseil des Ministres (1955-1969), président du Conseil National pour la Recherche Scientifique (1967-1968), député à la grande Assemblée Nationale, membre de l'Académie Roumaine depuis 1955 et vice-président de l'Académie Roumaine (1990-1994), v. Consiliul Național pentru Studiarea Arhivelor Securității (Le Conseil National pour l'Etude des Archives de la Securitate), *Membrii C.C. al P.C.R. 1945-1989. Dictionar* (Les membres du C.C. du P.C.R. 1945-1989. Dictionnaire), Editura Enciclopedică, Bucarest, 2004, pp. 92-93.

- ⁶⁵ Ancien ouvrier, a occupé des positions de direction au sein des structures départementales du PCR et de l'Etat, membre du Conseil d'Etat depuis 1966, v. *Ibidem*, pp. 349-350.
- ⁶⁶ Ancien directeur de l'Ecole de la Securitate à la fin des années 1960, ambassadeur aux Nations Unies à Genève dans les années 1980, principal auteur du *Communiqué au pays* du CFSN, v. TISMĂNEANU V., *Stalinism for All Seasons: A Political History of Romanian Communism*, p. 325, n. 16.
- ⁶⁷ Professeur à l'Académie d'Etudes Sociales et Politiques auprès du C.C. du PCR.
- ⁶⁸ Economiste et historien, membre des Jeunesses communistes depuis 1952 et du PCR depuis 1959, enseignant de socialisme scientifique à la Faculté de Philosophie de l'Université de Bucarest et professeur universitaire depuis 1973, a occupé des positions de responsabilité dans les structures des Jeunesses Communistes et de l'organisation du PCR de la capitale (chargé de la propagande), ministre de la Jeunesse (1971-1972), Consiliul Național pentru Studierea Arhivelor Securității, *Membrii C.C. al P.C.R.*, pp. 197-198.
- ⁶⁹ Editeur en chef du quotidien du PCR, *Scârteia* (L'Étincelle), ambassadeur à l'ONU et aux Etats-Unis dans les années 1950, tombé en disgrâce et envoyé enseigner le socialisme scientifique à la Faculté de Médecine de Bucarest à l'époque de Ceaușescu, v. TISMĂNEANU V., *Stalinism for All Seasons: A Political History of Romanian Communism*, p. 274, n. 17.
- ⁷⁰ Le texte du *Communiqué au pays* du 22 décembre 1989, tel qu'il est paru dans *MO* comprend la liste, à l'époque ouverte, des membres du CFSN. Corneliu Mănescu, Alexandru Bârlădeanu et Silviu Brucan sont aussi trois des six signataires, tous des communistes de longue date, d'une lettre ouverte adressée le 10 mars 1989, par l'entremise de la radio BBC, à Nicolae Ceaușescu, critiquant ses politiques au nom des principes et valeurs du système, v. PETRESCU C. « The 'Letter of the Six'. On the Political (Sub)Culture of the Romanian Communist Elite », pp. 355-383.
- ⁷¹ V. HARDING N., « Socialism, Society, and the Organic Labour State », in IDEM (ed.), *The State in Socialist Society*, Macmillan & St Anthony's College, Basingstoke & Oxford, 1984, pp. 3-8.
- ⁷² *Ibidem*, pp. 3-6.
- ⁷³ *Ibidem*, pp. 7-8.
- ⁷⁴ V. COLAS D., « Lénine. L'Etat et la Révolution, 1917 », in CHATELET F., DUHAMEL O., PISIER E. (sous la direction de), *Dictionnaire des œuvres politiques*, PUF, coll. « Quadrige », Paris, 2001, pp. 595-610 et IDEM, *Le Léninisme*, PUF, coll. « Quadrige », Paris, 1998. V. aussi DANIELS R.V., « The State and Revolution: A Case Study in the Genesis and Transformation of Communist Ideology », *American Slavic and East European Review*, vol. 12, no. 1, 1953, pp. 22-43. Néanmoins, les perspectives de ces deux auteurs diffèrent : si pour Robert V. Daniels, *L'Etat et la Révolution* représente une « déviation intellectuelle », pour Dominique Colas, le texte, par ce qu'il dit et

par ce qu'il présuppose – l'identité « classe prolétarienne = parti communiste russe = pouvoir soviétique » – s'intègre à la fois à la situation stratégique du monde socialiste russe de 1917 et à la conflictualité intrinsèque de l'œuvre et du projet léniniste, v. COLAS D., *Le léninisme*, pp. 144-148.

⁷⁵ Dominique Colas montre l'importance de ce texte dans la formation des militants communistes : « *L'Etat et la Révolution* est un ouvrage institué et instituant du mouvement communiste. Sa lecture fait partie du cursus de formation des militants et des cadres, ses analyses font programme. Mais son audience ne tient pas seulement à la puissance des appareils idéologiques communistes. *L'Etat et la Révolution* est pédagogiquement construit est exposé, avec insistance et sans peur de répétitions, quelques thèses, facilement condensables en formules, selon un ordre linéaire qui permet de ne pas être arrêté par des difficultés conceptuelles ou historiques », COLAS D., « Lénine. *L'Etat et la Révolution*, 1917 », p. 595.

⁷⁶ COLAS D., *Le léninisme*, p. 81, v. aussi p. 258.

⁷⁷ Certes, Lénine n'est plus un auteur à invoquer légitimement après 1989, mais dans un texte publié six ans plus tard, Ion Iliescu se rappelle l'impacte qu'avait eu sur lui le texte de Marx sur *La guerre civile en France*, v. ILIESCU I., *Revoluție și reformă* (Révolution et réforme), Editura Enciclopedică, Bucarest, 1994, p. 38.

⁷⁸ Arrêté no. 120 du 8 février 1990, publié dans *MO* no. 28 du 14 février 1990.

⁷⁹ L'article 1 de l'arrêté no. 120 du 8 février 1990 stipule : « Afin de stabiliser et accroître l'efficacité de l'activité productive, les directions des entreprises, des instituts et autres unités économiques sont celles existantes à la date du présente arrêté. Tout changement ultérieur dans ces directions ne sera fait que par l'organe hiérarchiquement supérieur ».